

"A une assemblée des Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la cité de Montréal, tenue le 9 Décembre 1879, le Révérend Messire V. Rousselot, Président de la Commission, au fauteuil, la résolution suivante a été soumise au Bureau et adoptée à l'unanimité :

"Attendu que certaines accusations non fondées ont été dirigées contre l'administration du Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques, par des individus dont la Commission n'a pas, en ce moment, à apprécier les motifs ;

"Attendu que ces accusations, divisées sous douze chefs, ont été exposées dans une requête présentée au Conseil de Ville, il y a environ un an, par certains citoyens ;

"Attendu que ce Bureau, ayant appris que cette requête avait été présentée au Conseil de Ville, a fait savoir au public, par l'organe de la presse, qu'il était prêt à subir une enquête faite par la seule autorité à laquelle il est responsable, savoir : le Département de l'Instruction publique ;

"Attendu que les pétitionnaires ne se sont jamais prévalu de cette offre, et attendu que des accusations semblables ont été répétées par un des journaux du soir de cette ville, il est

"Résolu :

"Que ce Bureau ayant toujours voulu et désiré que ceux qui sont intéressés à la sage et honnête administration de sa charge, eussent toutes les facilités possibles de formuler aucune accusation de maladministration contre cette Commission, publicité soit donnée encore une fois, a son désir qu'une enquête sur son administration, soit demandée par ceux qui, pour des motifs d'intérêt public ou privé, sont prêts à prouver leurs accusations."

---

Au Rédacteur de l'*Evening Post*.

Je remarque avec peine que, dans votre édition d'hier, vous persistez dans vos accusations contre les membres de la Commission des Ecoles Catholiques Romains de cette cité, et que vous y ajoutez une assertion tendant à dire que dans l'état où nous nous trouvons aujourd'hui, c'est à nous qu'il incombe de prouver la bonne administration de la Commission.

Cette prétention est subversive des principes les plus élémentaires de la justice qui suppose tout homme innocent jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'il est coupable. Vous publiez contre moi et contre mes collègues des accusations de la nature la plus sérieuse, accusations dont je suis innocent, et vous demandez une enquête.

J'accepte volontiers votre proposition. Que des hommes responsables formulent clairement leurs accusations devant le gouvernement et demandent une enquête. Je vous assure que je la désire tout autant que vous-même.

Permettez-moi de vous dire, en terminant, que je regrette sincèrement, qu'avant de nous attaquer publiquement comme vous avez fait, vous n'avez pas obtenu de nous des renseignements exacts, nous vous les aurions donnés, et vous auriez évité de tomber dans de sérieuses erreurs,